

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 1er. Décembre 1864.

No. 23

Les Abonnés de l'*Echo* qui n'ont pas encore payé leur abonnement, sont priés d'en envoyer au plus tôt le montant à M. Eusèbe Sénécal, rue Vincent, No. 4.

SOMMAIRE: Chronique.—Notice biographique de Messire Jos. Charles Ducharme, fondateur du Collège de Ste. Thérèse.—Notice biographique de M. George Debarats. Les Cloches.—Traits historiques sur les cloches.—Montréal en 1642-43, par M. Paul Stevens.—Amour maternel.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—*Gazette des Campagnes*.—Institut-Canadien-Français.—L'École de Médecine.—St. Sulpice.—Ste. Catherine.—Bénédiction des cloches.—Nouvelle découverte.—Parlement Canadien.—Emigration.—Guerre américaine.—Le Brésil.—Le Czar en France.—Napoléon.—M. de Falloux et le traité *Franco-Italien*.—Etudes sur l'acte concernant la Faillite, 1864.

La presse canadienne fait depuis quelque temps des progrès marqués auxquels nous applaudissons de tout cœur. Québec et Montréal possèdent maintenant des journaux quotidiens français, que la vieille mère-patrie ne renierait pas et qui honorera en n'importe quel pays. Tant mieux. Cela prouve la vie dans la nation et rassure la conscience publique. Le peuple pourra lire désormais dans sa langue, la vérité sur les graves questions qui agitent le monde et sur les hommes appelés de Dieu à les résoudre.

Cependant ces succès des rois du journalisme ne doivent point faire oublier d'autres champions de la pensée et du progrès légitime, plus humble il est vrai, se montrant moins souvent, faisant moins de bruit et d'éclat, mais travaillant avec conscience et religion au bien-être et à la grandeur de la patrie.

Parmi ces derniers la *Gazette des Campagnes* tient un rang distingué: rédaction soignée, esprit catholique, amour du pays et intelligence

pratique de ses besoins, elle devrait être entre les mains de tout le monde, surtout entre les mains de ceux qui s'occupent d'agriculture. Pour notre part nous la recevons toujours avec plaisir, et nous la lisons toujours avec profit. Et, à ce propos, notre honorable confrère de la *Gazette des Campagnes* voudra bien croire qu'il n'y a nullement de notre faute s'il ne reçoit pas régulièrement notre feuille. A l'avenir nous verrons à ce que ce contre-temps ne se renouvelle pas.

L'hiver se fait tirer l'oreille et retarde d'autant nos soirées littéraires. Le *Cercle Littéraire* a commencé de discuter plusieurs questions d'économie politique, mais le *Cabinet de Lecture* n'a pas encore ouvert ses séances et s'est laissé devancer par l'Institut Canadien-français, qui nous promet de nombreuses et d'intéressantes réunions.

Le Révérend P. Michel y a donné devant un auditoire attentif un travail remarquable sous les rapports des connaissances, de la pensée et du style, sur le *prêtre et les sciences*. Il a noblement vengé le clergé et l'Eglise de l'accusation que les impies leur jettent sans cesse à la face, d'être les ennemis de la civilisation et de la liberté. Car, si l'ordre social repose sur la science, celle-ci repose sur la religion; ou, si on l'aime mieux, la science et la religion partent du même foyer, qui est Dieu. La philosophie ancienne s'est égarée en suivant une marche contraire. Jésus-Christ est la plénitude du sacerdoce et de la science. Comment donc le *prêtre* aurait-il pu corrompre les sources de la science, sans mériter l'anathème de Celui qui a dit: *Allez et enseignez?*

M. Garnot, le digne président de l'Institut, prit la parole après le P. Michel, fit très-spirituellement le récit des *déboires de la présidence* et finit par promettre une *lecture* prochainement. De l'Institut à l'École de Médecine, il n'y a qu'un pas; entrons donc à l'École de Médecine.

Voilà une institution jeune d'années mais vieille de sciences. Fondée en 1843 et incorporée en 1845, elle a vu sortir de son sein plus de 300 élèves, dont 250 médecins, qui occupent aujourd'hui dans la société des positions honorables.

Elle a ouvert, cette année, ses cours avec beaucoup d'éclat. C'est M. le Dr. H. Pelletier qui a fait le discours d'ouverture, en l'absence du président M. le Dr. H. E. Trudel. Le savant professeur a pris pour sujet : *la position du médecin dans la société*, et a su, par des aperçus habiles et profonds, en faire ressortir toute la noblesse et toute l'utilité.

Les grands journaux disent beaucoup de bien de cette institution, et se plaisent à proclamer le dévouement, la science et l'honorabilité de ses professeurs. Nous ne craignons donc pas de joindre notre voix à la voix publique et de dire aux étudiants en médecine : "Courage ! nous comprenons trop bien l'importance de votre mission pour ne pas souhaiter ardemment votre succès. C'est en travaillant avec ardeur, en continuant de mettre à profit les bienfaits de l'école canadienne et en restant unis, que vous arriverez à votre but : *de venir de bons et habiles médecins.*"

Si Montréal est la tête du Canada comme Québec en est le cœur, si elle aime à applaudir publiquement la science dans ses mystérieuses transformations, elle est aussi la ville religieuse, la Rome de l'Amérique, où la voix du prêtre se mêle sans cesse à la voix du citoyen, où les fêtes de l'Eglise succèdent toujours aux fêtes de la patrie, en les sanctifiant.

Le 21 Novembre la maison de St. Sulpice célébra, avec la pompe habituelle, la fête de la Présentation, au Grand Séminaire de la Montagne. On sait tout ce que cette fête a de touchant, c'est le renouvellement des promesses cléricales. Aussi, outre les élèves du collège de Montréal et les ecclésiastiques, un grand nombre de prêtres des environs assistaient à cette belle cérémonie qui est, pour la maison-mère, à Paris, d'une grande solennité.

Et puis le 25 est venu un peu triste la *Ste. Catherine*, cette fête que les enfants aiment tant et qu'ils chôment si gaiement. Il y a eu grand messe à Notre-Dame, magnifique pain bénit, sermon de circonstance, et un auditoire recueilli composé en grande partie des élèves des *Ecoles des Sœurs de la Congrégation*, qui se montent à plus de quatre mille. La bénédiction du bon Dieu a passé sur toutes ces jeunes têtes et *Ste. Catherine* leur a donné un congé. Le soir la *tire nationale* a mis fin aux émotions de la journée.

Enfin dimanche dernier, bénédiction de deux cloches à Notre-Dame. Cette cérémonie, toujours rare, avait attiré une foule nombreuse ;

vers les trois heures et demie la vaste nef de la basilique et ses galeries étaient littéralement remplies. Les deux cloches étaient dans la grande allée, près du sanctuaire, suspendues à une charpente, richement ornée et couverte de draperies.

M. Billandèle, fit le discours de circonstance ; il prit pour texte : *afferte Domino patrie gentium, afferte Domino gloriam et honorem* ; Montréal connaît avec quelle onction parle le prédicateur et nous dispense de tout éloge.

Après le discours de l'éloquent orateur, M. le Grand Vicaire Trudeau, assisté de messire Valois, comme diacre, de M. Maillet comme sous-diacre, commença la pieuse cérémonie. Il bénit l'eau et le sel, lava l'intérieur et l'extérieur des cloches, fit sept onctions avec l'huile des infirmes en dehors et quatre autres en dedans avec le saint chrême, et brûla de l'encens au dessous. Le tout fut terminé par la bénédiction de l'officiant. La cloche du Séminaire reçut le nom de *Marie-Victoire*, et celle de Forniss celui de *Edouard Albert-Louis*.

Pour la cloche du Séminaire, les parrains et marraines étaient M. le Supérieur de cette maison et madame Cherrier ; l'hon. Juge Berthelot et madame Cartier ; M. Joseph Beaudry et madame Victor Hudon. Pour la cloche "Forniss" : M. Cherrier et madame Quesnel ; l'hon. J. Ryan et madame Juge Monck ; M. Damase Masson et madame Lévesque ; M. François Leclair et madame Charles Lacroix.

Toutes nos sociétés littéraires, religieuses et nationales de la ville s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie, dont l'éclat était encore rehaussé par le corps de musique des élèves des *Ecoles-Chrétiennes*.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce sujet ; car nous publions, plus loin, un article qui ne peut manquer d'intéresser vivement les lecteurs de *l'Echo*.

Le télégraphe d'alarme récemment introduit à Montréal est sans contredit une des plus utiles inventions des temps modernes ; il consiste à indiquer, aussitôt qu'il est découvert, l'endroit où vient de se déclarer l'incendie, et à réunir sur le champ, les pompes et les pompiers à un point donné. Mais quelque juste que fut le signal de l'incendie et quelque prompt que fut l'exécution des pompiers il arrivait souvent que le feu causait des désastres plus ou moins considérables. M. C. Dion, bien connu de nos lecteurs, vient de faire une découverte qui prévient complètement ce malheur. Par des clochettes placées dans toutes les chambres, ou par une seule cloche fixée dans un endroit quelconque de la maison, et qui fonctionnent au moyen d'un appareil ingénieux, dès que le feu se déclare, même dès que le gaz s'échappe des conduits, l'alarme est donnée ; et au moyen

d'un appareil non moins ingénieux, on peut savoir de suite dans quel endroit de la maison le feu origine. Le plus fort dormeur est nécessairement éveillé, et le système est si bien combiné que jamais l'alarme se donne inutilement. Le coût de cet appareil est, au dire de M. Dion, purement nominal. Nous souhaitons à notre compatriote tout le succès qu'il mérite.

Le Parlement canadien se réunira certainement vers le 17 janvier prochain. Les discussions, qui occupent en ce moment la presse politique, annoncent une session un peu orageuse. Pendant que nos législateurs s'occuperont de constitution, ils n'oublieront pas de prendre, dans leur sagesse, les moyens d'arrêter l'émigration aux États-Unis, qui reprend des proportions alarmantes, malgré la guerre civile qui ravage ce pays malheureux. Les embaucheurs de toute espèce infectent les deux provinces, font les plus magnifiques promesses à nos jeunes canadiens, et une fois la frontière franchie, les vendent aux américains qui en font tout simplement de la chair à canon.

Et cette guerre américaine, quand finira-t-elle? Quatre années de combats sanglants qui ont moissonné plus d'un million d'hommes, n'ont rien changé à la face de la situation: même résolution dans le Sud à conquérir l'indépendance; même résolution dans le Nord de subjuguier le Sud, coûte que coûte.

Aujourd'hui on oublie le général Grant, Richmond, Petersburg et Lee leur glorieux défenseur; tous les regards se portent et sur Sherman qui s'avance au cœur de la confédération dans la Georgie, semant sur son passage la mort et la désolation, et sur Hood et Beauregard appelés à arrêter la marche triomphante de l'aventureux général unioniste.

Les journaux américains ne sont cependant pas d'accord sur le plan du général Sherman. Les uns disent que son armée, divisée en deux colonnes, se dirigent à la fois sur Macon et sur Augusta, après avoir réduit en cendres l'héroïque ville d'Atlanta. Mais ces deux villes atteintes et prises, où se rendra Sherman? Marchera-t-il sur Savanna par le chemin de fer central de la Georgie, ou sur Charleston par le chemin de fer qui relie la Caroline du Sud au réseau Georgien? Ou bien laissant son armée partagée en deux corps, menacerait-il ces deux dernières villes à la fois? Cette conception ne manque pas de grandeur, elle convient à l'esprit aventureux de Sherman, et nous trouvons de fortes probabilités en sa faveur.

Dans cette hypothèse il semble que Sherman ne doive se heurter à aucun obstacle. L'armée de Hood et de Beauregard est bien loin derrière lui, sur les confins du Tennessee et a à faire face à une autre armée qui empêchera toute diversion défavorable au corps d'invasion. Toutes

les villes de l'intérieur de la Georgie, sauf Macon, et de la Caroline ne sont pas fortifiées et ne pourraient supporter un siège.

Mais d'un autre côté, le corps expéditionnaire de Sherman n'est pas un corps volant et se déploie avec lenteur s'il compte, comme on le dit, 40,000 hommes. Et puis, comment faire vivre une pareille armée dans un pays foncièrement hostile et déjà lui-même affamé par la disette? Du reste, Beauregard a prévu le cas: il vient de lancer une proclamation aux Georgiens, leur recommandant de tout détruire sur le chemin de l'invasisseur, vivres, fourrages et munitions; il leur annonce bientôt son arrivée sur les derrières du barbare destructeur de leurs foyers et de leurs droits. Beauregard est général à tenir parole; et avec le secours de quelques régiments de Charleston, d'autres de la Caroline du Nord, quelques-uns de Early et les renforts que Lee peut envoyer de Richmond et de Petersburg à l'aide des chemins de fer dont les sécessionnistes disposent dans les états de l'Atlantique, le tout joint aux milices de la Georgie et de la Caroline du Sud, Beauregard peut rendre la position de son antagoniste très-critique. Nous ne parlons pas de Guérillas, qui se multiplieront sur les pas des fédéraux, qui harasseront perpétuellement leurs corps détachés et contribueront à les détruire en détail.

Cette campagne pourrait bien être pour le Nord ce qu'a été pour Napoléon Ier celle de Russie. Aussi le Sud et le Nord y attachent-ils la plus grande importance. Vainqueur, celui-ci offrira, dit on, des paroles de pardon et de réconciliation; mais la manière peu civilisée que Sherman met dans la poursuite de son plan, ne poussera-t-elle pas au désespoir des hommes qui, après tout, ont prouvé qu'ils étaient résolus et qu'ils n'avaient pas dégénérés de leurs ancêtres? Nous le craignons fort pour le bien de la paix; car le congrès confédéré vient d'affirmer de nouveau son droit à l'indépendance et de déclarer qu'il combattra jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou.

Pour notre part nous regrettons le caractère féroce que prend la guerre des États-Unis. Le Sud disait dernièrement au Nord: Vous voulez faire une guerre de subjugation; après avoir exterminé nos populations, vous voulez prendre nos terres et nos biens pour en enrichir nos esclaves: prenez garde! si vous brûlez nos villes nous brûlerons les vôtres; elles sont plus grandes et plus opulentes que les nôtres, *New-York vaut vingt Richmond*: Et vendredi dernier, sans un coup de la Providence New York aurait été un monceau de cendre. Le feu avait été mis à plus de trente endroits différents, dans les premiers hôtels de la cité, vers neuf heures du soir.—Sans la police, avertie à temps, on aurait à déplorer un désastre. Le général

Dix a de suite lancé une proclamation, déclarant que New York était remplie d'espions du Sud, et que tous ceux qui tomberaient entre les mains de la justice, seraient livrés à des cours martiales et pendus *sans qu'on leur accorde même le délai d'un jour*.

La position du Sud, un moment décourageante, pourrait s'améliorer soudain par le conflit qui vient de surgir entre les Etats du Nord et l'empire du Brésil.

On se rappelle le *Florida*, ce fameux corsaire du Sud, qui depuis trois ans est la terreur du commerce américain; il vient d'être pris dans les eaux du Brésil, au mépris des lois internationales. Le consul américain a été poursuivi par les Brésiliens indignés, dans les rues de Bahia, et l'empereur a de suite rompu toute relation avec le gouvernement fédéral, demandant réparation et la reddition immédiate du bâtiment confédéré avec tout l'équipage. M. Seward n'a pas encore répondu et ne promet pas de montrer aussi coulant que dans l'affaire du *Trent*. Entendra-t-il la voix de la raison? L'empire du Brésil est petit et faible; il est sans armée, sans marine et sans trop d'argent. Mais il peut compter sur les sympathies des grandes puissances européennes, qui, du reste, ont déjà pris les devants et menacent de protester par une action commune. Dans ce cas, ou le Nord fera fortune contre bon cœur, en rendant le *Florida* au Brésil, ou s'exposera par un refus à se voir sur le dos tous les pouvoirs d'Europe, vengeurs du faible autant que de la justice; et c'est ce qui pourrait arriver de mieux pour le Sud.

En Europe les politiques ont été un peu surpris et dérangés par la visite du Czar à Nice: les uns se sont demandés comment serait reçu sur la noble terre de France ce prince puissant qui foule sous ses pieds, à Varsovie, des *droits inscrits dans les traités et dans l'histoire*; d'autres ont vu dans l'entrevue des deux Empereurs Napoléon et Alexandre, un commencement d'alliance. Tous ont peut-être été trompés.

En présence du Czar qui venait lui demander l'hospitalité pour son anguste épouse, le peuple français s'est montré digne et calme. La justice des peuples protestait, sur le passage d'Alexandre de Russie, par le silence éloquent de ce peuple, le premier dans la chrétienté. Cette leçon sera-t-elle de quelque poids dans les conseils de l'autocrate? Hélas! nous en doutons; car, déjà le châtiment de Dieu passé sur la Russie: la Russie brûle.

De son côté, l'Empereur Napoléon a fait au Czar une visite toute de courtoisie; les plus fins limiers de la politique n'ont pu y découvrir autre chose; et l'elu de la France est rentré à St. Cloud après l'avoir traversé deux fois au

milieu du plus ardent enthousiasme des populations accourues sur son passage.

Au départ, disent les journaux français, malgré l'incognito dont voulait s'entourer Sa Majesté et en l'absence d'hommages officiels, une foule immense se pressait aux abords des gares, et les acclamations les plus chaleureuses, qui commençaient à retentir dès que le train impérial était en vue, continuaient longtemps encore après qu'il avait disparu à l'horizon.

L'entrée à Lyon eut lieu sans aucune escorte. Mais le peuple encombrait les rues malgré la pluie et l'heure avancée, et l'Empereur ne put résister au vœu populaire; il dut se montrer au balcon de la préfecture. On sait quelle brillante réception attendait Napoléon III au retour. La réception de 1859, qui a laissé de si profonds souvenirs, a été dépassée.

A Valence, à Avignon, à Tarascon, un immense malheur frappait le pays; mais, lorsqu'arriva l'Empereur, la réparation se montra à côté du désastre, et il est impossible, au dire de témoins oculaires, d'exprimer l'affection et la confiance de ces populations, qui ont la mémoire du cœur et qui saluaient Napoléon III comme une providence.

A Nice, les témoignages les plus touchants de dévouement et d'affection attendaient l'auguste voyageur. Les nouveaux enfants de la grande famille française ont tenu à honneur de se presser autour de Napoléon III et de le suivre en l'acclamant, à sa visite à l'empereur et à l'impératrice de Russie, au spectacle, à la revue, partout. L'annexion est d'hier, mais le patriotisme est déjà vieux.

La réception impériale a eu à Toulon un caractère plus militaire. La population et l'armée navale manifestaient la même joie et le même bonheur. La sortie en rade de l'escadre cuirassée a été un beau spectacle, et l'amiral Bouet-Willainez a exprimé avec un rare à-propos les sentiments de la flotte et du peuple, en disant à l'Empereur combien il était heureux d'avoir à bord du *Solférino* le vainqueur de Solferino.

Marseille enfin, la grande cité si pleine d'avenir, n'oubliera pas de longtemps la journée du 29 octobre. Pendant deux heures et demie, la promenade de l'Empereur dans les rues de Marseille a été une marche triomphale. Napoléon III n'avait d'autre escorte que le peuple; et cette enthousiaste population marseillaise, dans son empressement à le voir de plus près, empêchait souvent les voitures de marcher. L'exaltation et l'émotion étaient au comble.

Tel a été ce voyage, et tels ont été les sentiments qu'inspirent à la France le génie et la bonté sur le trône.

La question romaine revient sur le tapis, à propos du traité *franco-italien* que discute, en ce

moment, le parlement sarde. Le St. Père n'a pas encore donné sa réponse à la note de l'empereur, et ne la donnera probablement pas avant la fin des débats à Turin. La tranquillité qui règne à la cour pontificale, la sérénité des cœurs et des esprits contrastent étrangement avec les inquiétudes, le malaise de Victor-Emmanuel et les menées révolutionnaires qui menacent de l'emporter. La capitale sera-t-elle transférée à Florence? C'est une renonciation à Rome, et le parti unitaire n'en veut pas. Restera-t-elle à Turin avec la perspective d'avoir Rome plus tard? Alors Napoléon retire sa parole et conserve ses troupes dans la ville éternelle.

De là une multitude de brochures contre ou pour les aspirations du Piémont. Celle de M. de Falloux attire surtout l'attention du public et mérite les foudres des journaux révolutionnaires. L'ancien ministre de Napoléon, sous la république, n'a pas foi dans le traité *franco-italien*, pas plus que dans ses frères aînés: "Le *Constitutionnel*, observe-t-il, ne nous dit point si les premiers pourparlers sont nés en Savoie, et si on y a juré: foi de Chambéry! Mais, à part ce détail, qui peut aujourd'hui parler de l'autorité des traités sans rire ou sans rougir? Et je n'entends pas les traités relégués dans nos archives et tracés sur des parchemins moisis; j'entends les traités les plus récents et dont l'encre est à peine séchée. Qu'ont produit en Italie les signatures échangées à Zurich? Qu'a valu au Danemark la convention de 1852? A quoi a servi, dans l'expédition du Mexique, l'acte qui devait assurer la coopération de l'Espagne et de l'Angleterre? Et dans ce désarroi général des engagements internationaux, qui s'est accordé des affaires plus cavalières que le Piémont? Qui ne se rappelle Garibaldi, partant pour Marsala, désavoué et poursuivi à toute vapeur dans la *Gazette Officielle* de Turin du 17 mai 1860, salué comme libérateur dans un manifeste de Victor Emmanuel du 9 octobre de la même année? Et d'ailleurs, il faut être équitable, même envers ceux qui n'en donnent pas l'exemple. A quoi bon solliciter le départ de nos troupes, si le Piémont n'y voyait clairement le préliminaire de sa propre entrée à Rome? Notre occupation, depuis plusieurs années, s'exerçait, pour une bonne part, à son profit; nos soldats surveillaient, d'accord avec les bersagliers, les provinces napolitaines; nos généraux, les documents officiels le proclament, entraient souvent en conflit de juridiction avec les autorités pontificales, et, à chacun de ces conflits, le Piémont battait des mains. Il se serait donc bien gardé de changer un pareil état de choses, sinon contre un meilleur. Loin de provoquer notre départ comme celui d'un adversaire, il l'aurait prolongé de tous ses

vœux comme celui d'un auxiliaire indirect, mais quotidien, s'il n'avait pas envisagé, dans la nouvelle convention, un progrès rapidement définitif. Le Piémont a bien compris qu'on ne se passait pas un Pape de la main à la main, sans cérémonie, sans formalité; il a eu la logique et la sagacité de son ambition. L'impunité une fois passée en contume, pourquoi s'arrêterait-il?"

Le dénouement du drame actuel ne peut donc faire de doute dans l'esprit de M. de Falloux: ou la Providence signera d'ici à deux ans une contre-convention avec la papauté, ou les piémontais, qu'ils partent de Turin, qu'ils partent de Florence, en vertu d'un prétendu plébiscite, d'une émeute disciplinée ou d'un massacre, seront les effrontés successeurs du peuple français à Rome. Cette victoire du spoliateur sera-t-elle permanente? Non; et M. de Falloux se préoccupe fort peu de la façon dont les piémontais sortiront de Rome. Là-dessus il s'en repose sur l'histoire et cite ces charmantes paroles de St. François de Sales: "Entre les perdrix il arrive souvent que les unes dérobent les œufs des autres pour les couvrir. . . . et voici chose étrange et néanmoins bien témoinnée, le perdreau qui aura esté eselo, et nonri sous les aïles d'une perdrix estrangère, au premier reclam de sa vraye mère, quitte la perdrix larronnesse, se rend à sa première mère et se mest à sa suite par la correspondance qu'il a avec sa primitive origine."

Nous pouvons donc, avec M. de Falloux, au milieu des angoisses du présent, être confiants dans les réparations de l'avenir; les romains tiendront toujours la Papauté pour leur mère véritable, et tôt ou tard ils lui reviendront, échappant, comme ils l'ont toujours fait, à la puissance *larrounesse*.

Nous accusons réception de la Brochure de Désiré Girouard Fenier, avocat de Montréal, intitulée: *Etudes sur l'acte concernant la Faillite, 1864*, et nous le remercions bien de cet envoi. Nous nous serions fait un plaisir et un devoir de rendre compte de ce pamphlet qui fait honneur à son auteur, mais par un malentendu que nous regrettons, il ne nous a été remis que lorsque ce numéro allait paraître.

Notice Biographique.

DE MESSIRE JOSEPH CHARLES DUCHARME, ARCHIPRÊTRE, FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE, MORT LE 25 MARS 1853.

Omne opus electum justificatur: et qui operatur illud, honorabitur in illo. Eccles. XIV. 21.

La Providence suscite à toutes les époques, et selon les besoins, des hommes de son choix. Elle leur souffle ses desseins, les pousse; et, dociles à cette mission pro-

videntielle, ils accomplissent, avec des moyens faibles en apparence, des œuvres étonnantes pour le bien de la Religion, et partant, des sociétés. A ces génies bien-faisants, qui apparaissent de temps en temps, comme des anges à la terre, elle donne un esprit d'abnégation, de dévouement et de sacrifice; et on les voit se consumer avec bonheur pour le bien de leurs semblables. C'est dans le sein de l'Eglise Catholique, dans le sacerdoce de son Chef invisible, que l'on rencontre surtout ces vrais philanthropes, qui se sacrifient pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité, non seulement par des travaux personnels, mais encore par des œuvres qui doivent leur survivre, et porter les mêmes bienfaits aux générations les plus reculées. Ainsi, en remontant à l'origine des Institutions de Bienfaisance et d'Education, l'on trouve presque constamment quelq'un humble Prêtre, qui, sans autres ressources que sa charité et son zèle, donne la vie à ces œuvres merveilleuses que nous admirons dans le monde catholique.

Tel est, en particulier, le beau, le glorieux spectacle qu'offre, depuis deux siècles et demi, l'Eglise du Canada. Pauvre à sa naissance des biens terrestres, ne comptant, dans sa milice sainte, qu'un petit nombre de sujets, elle s'est multipliée à travers toutes sortes d'obstacles, et elle a la gloire d'avoir produit de ces hommes bienfaisants qui ont élevé, avec des peines incroyables, et ces hospices de charité, où les souffrances corporelles trouvent un secours prompt et intelligent, et ces asiles précieux où la jeunesse canadienne reçoit avec tant de bonheur le pain de la science et les leçons de la vertu. Le pays sait en particulier la dette de reconnaissance contractée envers les Girouard, les Painchaud, &c., qui, l'ont doté de si importants Etablissements. Leur mémoire est partout en vénération; leur nom est chéri, loué et béni. Qu'il nous soit permis de leur associer aujourd'hui le Vénéral Fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse, décédé le 25 Mars 1853, et dont nous allons rapidement esquisser la vie et les travaux.

M. Joseph Charles Ducharme, naquit à Lachine, le 10 Janvier 1786. Il était fils du Capitaine Dominique Ducharme, qui rendit d'importants services sous l'administration bénie de Sir George Prévost. Placé de bonne heure au Collège de Montréal, il se dégoûta bientôt, et entra dans une maison de commerce. Il aimait à rappeler cette circonstance de sa vie, où il apprit, quoique jeune, à connaître le monde pour le dédaigner. Au bout de trois ans, pendant lesquels il avait entretenu des rapports intimes avec ses Maîtres, il entra de nouveau au Collège, bien décidé cette fois à y terminer son cours d'études. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit vif, il se fit bientôt remarquer parmi ses jeunes confrères. Sa docilité, sa modestie, l'aménité de son caractère lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de ses Maîtres. Ses succès, surtout en *Littérature*, furent remarquables; il montra pour cette partie des Etudes un goût prononcé et un véritable talent; il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. Il termina son Cours en 1811.

Décidé à entrer dans l'Etat Ecclésiastique, il fut appelé au Séminaire de Québec pour y suivre les Cours de Théologie. Il fut en même temps chargé de la surveillance des Ecoles. Cette ancienne et vénérable Maison renfermait alors, comme toujours, des Elèves

destinés à jouer un grand rôle dans l'Eglise et dans la Société; on y remarquait entr'autres le digne Evêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget, feu l'Hon. Juge Bédard... Ces éminents personnages n'ont jamais oublié depuis les bontés de ce jeune Régent.

En Octobre 1814, Mgr. Plessis, malgré les craintes qu'inspirait au jeune clerc sa modestie, lui conféra l'Ordre sacré de la Prêtrise, et le nomma immédiatement au Vicariat de St. Laurent, près de Montréal. Les infirmités continuelles du Vénéral M. Caseneuve, alors curé de cette importante paroisse, firent retomber sur le jeune Vicaire, tout le fardeau du saint ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd'hui avec émotion les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante. Deux ans après, en septembre 1816, M. Ducharme fut nommé à la Cure de Ste. Thérèse-de-Blainville, paroisse nouvelle, avec une population disséminée sur une grande étendue de territoire, et où tout était à créer. C'était un vaste champ pour son zèle: il ne faillit point à sa mission.

La paroisse de Ste. Thérèse, comme la plupart des paroisses nouvelles, était composée de familles venues de toutes les parties du pays, étrangères les unes aux autres, et n'ayant conséquemment entr'elles aucun de ces liens qui rendent en quelque sorte solidaires les habitants d'une même localité, aussi y régnait-il beaucoup de désordres. M. Ducharme, en y arrivant, s'insinua habilement dans les esprits, gagne bientôt la confiance, inspire un meilleur esprit public, et, après quelques années d'exhortations pressantes et de zèle prudent, il a la consolation de voir sa paroisse tout autre qu'elle n'était et complètement régénérée. L'Eglise inachevée était, on ne peut plus pauvre; le presbytère à peine habitable; les enfants, sans écoles. Par des efforts courageux, et en contribuant lui-même toujours généreusement, il parvient à achever son Eglise; il rebâtit en grande partie à ses frais, le presbytère, élève des maisons d'Ecoles, entretient les Maîtres, et donne, presque gratuitement, l'éducation à un grand nombre d'enfants.

Cependant le protestantisme prend ombrage du zèle de ce prêtre généreux; il va même jusqu'à mettre au jour le plan d'une Académie. Alors le digne pasteur, craignant pour son troupeau, entreprend de s'emparer de l'éducation. Après avoir donné le jour aux nombreux devoirs de sa charge, il consacre ses veilles à former de jeunes maîtres; bientôt il peut les associer à ses travaux; et alors commence, à proprement parler, le Collège de Ste. Thérèse.

Le premier *Cours d'Etudes*, fait dans cette Institution naissante, fut terminé en 1837. Trois Elèves après un examen, subi devant Mgr. Bourget, alors Coadjuteur, furent admis à la Tonsure, et deux d'entr'eux laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. Le nombre des Elèves augmentant, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter, et bientôt après, il agrandit pour la même fin son presbytère. C'est ainsi qu'il transformait, pour le bien de l'éducation, ses propres appartements, en salles d'études et de classes, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves, au milieu desquels aimait à vivre ce véritable ami de la jeunesse.

Pour répondre à tant et de si belles œuvres, M.

Ducharne s'imposait toutes sortes de privations et se soumettait à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme; sa nourriture était moins que commune; il portait de méchants habits souvent raccommodés de ses mains; une simplicité pauvre régnait dans tout son ameublement. Toutes ces privations, il les supportait avec joie; il en plaisantait spirituellement; il affectait même d'en cacher le mérite aux yeux du monde par le tour original qu'il savait y mettre.

Depuis vingt-quatre ans, M. Ducharme travaillait seul, dans une paroisse de près de quatre mille âmes, et donnait le mouvement et la vie aux œuvres étonnantes qui s'élevaient devant lui, lorsqu'en 1840, il reçut un auxiliaire dévoué dans la personne de M. Joseph Duquet, qui devint lui-même Supérieur du Séminaire de Ste. Thérèse. Ce fut à ses yeux une belle récompense de ses longues fatigues que de pouvoir les partager avec ce jeune prêtre, premier élève de sa maison, qu'il avait formé dès ses plus jeunes années, qu'il affectionnait comme son fils, et qu'il s'était constamment efforcé de remplir de son zèle et d'animer de son esprit.

Malgré ce qu'il avait fait pour l'éducation dans sa paroisse, M. Ducharme ne se crut pas encore quitte envers elle. A plusieurs reprises, il avait établi des écoles de filles, mais elles avaient peu répondu à ses désirs; il résolut donc de confier cette partie importante de la jeunesse à des Religieuses. Mais alors, absorbé par les soins de son œuvre principale, le Collège, il chargea de la réalisation de ce projet louable celui qu'il se plaisait à nommer son *Alter ego* et l'appuyant de son influence, il assura le succès de cette belle entreprise, qu'il eut le bonheur de voir terminée dès 1847. Et aujourd'hui, ce magnifique Etablissement, confié aux Sœurs de la Congrégation de Montréal, donne une éducation soignée à plus de 150 élèves, et est une des plus belles missions qu'elles aient à la campagne.

Pour revenir à l'œuvre qui était l'objet constant de ses pensées, et le but principal de tous ses travaux, le Séminaire de Ste. Thérèse, les additions qui y avaient été faites précédemment avaient pu suffire jusqu'en 1846. A cette époque, cet Etablissement prit un tel développement que les édifices à son usage devinrent insuffisants pour les nouveaux besoins. M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un dernier effort pour donner à son Institution une base plus solide et des dimensions plus larges. Comptant d'abord sur ses propres épargnes, puis sur le secours de sa paroisse et l'aide de la Législature Provinciale qu'il avait jusque-là refusé de demander, et ayant obtenu une Charte d'Incorporation, il jeta les fondements du Séminaire actuel, qu'il n'a pas eu la consolation de voir achevé.

Ce fut au milieu de cette grande entreprise, qui devait être le couronnement de trente années de travaux incessants, qu'il sentit sérieusement les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Depuis assez long-temps, il en éprouvait parfois des symptômes, qui se manifestaient par des étourdissements et des affaiblissements subits, mais la force de son tempérament lui faisait, pour ainsi dire, secouer ces attaques en quelques heures; chaque fois cependant un pressentiment pénible lui en faisait craindre le retour.

En Février 1848, M. Ducharme éprouva une nouvelle attaque de paralysie; celle-ci, plus forte que toutes les autres, laissa sur lui des traces sensibles; ses forces

furent altérées; le côté gauche demeura affecté; et par intervalles, il avait beaucoup de difficulté à parler. Cependant, les affaires de sa maison se multipliaient; et malgré une activité étonnante dans un prêtre de plus de soixante-deux ans, il ne pouvait plus y répondre convenablement. Dans ces circonstances, il comprit le besoin de se décharger sur d'autres d'un fardeau trop lourd pour ses infirmités. Pour un cœur sensible comme le sien, il fut bien pénible de cesser de gouverner sa paroisse et ses chers enfants; mais il sentit que des œuvres qui lui coûtaient toute une vie de travaux, ne pouvaient être négligées; il fit le sacrifice de ses affections, et acquit ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de son pays.

Depuis, ces attaques se renouvelèrent plusieurs fois; notamment en Février 1849, en Mai et en Septembre 1851. Cette dernière lui paralysa complètement le côté gauche, et lui laissa une plus grande difficulté à parler. Il s'affaiblissait insensiblement, sans paraître souffrir, lorsque le 23 Mars 1853, vers midi, il fut frappé de nouveau violemment; il tremblait de tous ses membres; une sueur froide et abondante baignait ses habits, alors, on jugea prudent de lui administrer les secours de la Religion. Les soins du médecin diminuèrent un peu le danger de son état. Cependant les mêmes attaques se répétèrent à de courts intervalles jusqu'au soir du 24, où il entra en agonie, sans avoir recouvré la connaissance. Enfin le 25, vendredi-saint, à 3 h. 20 du matin, il rendit doucement le dernier soupir.

Ainsi s'éteignit cet homme de Dieu, ce prêtre si dévoué aux intérêts de son bon Maître, le jour même où tous les ans, il rappelait, avec tant de force et d'unction, les souffrances et la mort de l'Homme Dieu. Il avait été 2 ans Vicaire à St. Laurent; 34 ans, Curé de Ste. Thérèse de Blainville, et 3 ans et demi, retiré dans son Séminaire avec le titre de Supérieur.

Les funérailles eurent lieu le lundi, le 28. Une foule immense, venue de Montréal et des campagnes, se pressait pour rendre les derniers devoirs à ce bienfaiteur commun; un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait quelques anciens du sacretaire, les Représentants des Communautés enseignantes, plusieurs de ses élèves, environnaient le cercueil.

Mgr. Bourget, Evêque de Montréal, qui s'était transporté sur les lieux dès le lendemain du décès, officiait pontificalement. Après la célébration des Saints Mystères, le digne Prélat monta en chaire, et dans une touchante allocution, il rappela les vertus sacerdotales du vénérable défunt, énuméra ses longs travaux et ses pénibles sacrifices; puis, s'adressant à ses restes inanimés, il le remercia, au nom de la Religion et du pays, des services signalés qu'il avait rendus à l'une et à l'autre; exprima l'espoir de le voir revivre dans ses enfants, ses successeurs; enfin, lui fit ses adieux, ceux du clergé qu'il avait édifié, de sa paroisse et de ses chers élèves. Des larmes d'attendrissement mouillèrent alors tous les yeux. Quelques instants après, le caveau de l'église recevait cette dépouille précieuse, et la terre se reformait sur elle.

Pasteur dévoré de zèle, M. Ducharme montra toujours la plus tendre sollicitude pour les besoins de son troupeau, et un sincère attachement pour ses paroissiens. Plusieurs fois, des situations plus avantageuses, humainement parlant, lui furent offertes, il les refusa pour

s'attacher à son église de Ste. Thérèse et à ses premiers enfants, dont il ne pourrait plus se séparer. Observateur rigide de la résidence, il veillait toujours, comme la sentinelle, auprès de ses ouailles. Expriment très-heureusement sa pensée, parlant un langage facile et pur, il intéressait et attachait ceux qui avaient l'avantage de l'entendre. En chaire, une voix nette et flexible, un geste naturel et expressif, une imagination brillante le faisaient admirer. Sa parole, tantôt douce et insinuante, tantôt foudroyante et terrible, savait remuer fortement les cœurs, entraîner les masses, et faire pleurer et trembler les pécheurs. Aussi, était-il compté, à bon droit, parmi les meilleurs orateurs sacrés que possédait l'église du Canada.

Pendant son éducation, M. Ducharme avait pris des leçons de Musique : il avait pour cet art d'agrément un goût prononcé, joint à des dispositions naturelles excellentes. Il possédait une voix très-agréable et une connaissance suffisante du chant musical ; aussi l'illustre Evêque Plessis éprouvait-il un vif plaisir à l'entendre dans ses fêtes pontificales ; et les anciens de la Métropole du Canada se rappellent encore les accents mélodieux du jeune ecclésiastique du Séminaire de Québec.

M. Ducharme gouvernait sa paroisse comme un père gouverne une bonne famille : les divisions y étaient depuis longtemps inconnues. Habile à manier les esprits, sachant aussi céder à propos, il eut pour lui, dans toutes les entreprises, l'unanimité de ses paroissiens ; et ces braves gens bien différents de leurs ancêtres, étaient devenus des modèles de paix, de bonne harmonie et d'entente cordiale.

Dans la vie privée, M. Ducharme était gai et agréable ; sa conversation enjouée et pleine d'esprit, ses réparties adroites et fines, un caractère d'originalité piquante, faisait aimer et rechercher sa société. Son cœur, extrêmement sensible, compatissait à toutes les misères ; il portait surtout un intérêt vif à la jeunesse ; il se plaisait avec les enfants, mangeait avec eux, partageait leurs peines comme leurs joies, avait enfin pour eux, comme il le disait lui-même, un cœur de mère. Aussi ses sacrifices de tous les jours, il se les imposait pour cet âge, objet de ses prédilections.

M. Ducharme aimait à encourager tous les talents : ses courts loisirs, il les consacrait à l'enseignement de la musique ; et ainsi, sous forme de passe-temps, il eut le talent et le bonheur de former plusieurs habiles musiciens.

Un jour, se présente à lui un jeune homme d'un extérieur commun, mais cachant sous une humble enveloppe, un vrai génie. Il demande à être admis dans sa maison. M. Ducharme, avec son tact ordinaire, aperçoit dans ce jeune homme, malgré l'embarras de ses manières, quelque chose de peu ordinaire ; il l'accueille avec bonté, et l'applique surtout à étudier le mécanisme de quelques instruments de musique, le Piano, l'Orgue. Aidé de quelques livres et des rares leçons de son bienfaiteur, il parvient à devenir le mécanisme compliqué de ces instruments, et réussit enfin, après plusieurs essais, à en construire quelques-uns. Voilà celui à qui le pays doit de posséder aujourd'hui, dans la personne de M. Joseph Casavan, un Facteur d'Orgues Canadien dont le talent est admiré dans les Instruments des églises de Bytown, de St. Jean, de Ste. Martine et de quelques autres.

M. Ducharme était d'une taille au dessus de la

moyenne et d'une constitution forte. Malgré ses austérités et la vie dure qu'il menait, il avait conservé assez d'embonpoint ; son teint était animé, ses yeux vifs, les traits de son visage réguliers et délicats ; sa figure imposante et noble inspirait le respect.

Ce nom vénérable, encoire qu'il ne fût point gravé sur le marbre ou la pierre, ne saurait périr ; il laisse des monuments éternels de son zèle pour l'éducation et de son amour pour l'église. Les Etablissements qu'il a fondés, et qu'il a cimentés par tant de sueurs et de fatigues, porteront ses bienfaits aux générations les plus reculées, et immortaliseront sa mémoire. De son vivant même, il lui a été donné d'en contempler les fruits, puisqu'avant sa mort, il a pu compter déjà trente-un Prêtres et douze Clercs formés dans sa maison, et cent-quatre-vingts Elèves y recevant annuellement une éducation complète.

Puisse cet héritage précieux, recueilli par ses enfants, pour le bien de la société religieuse et civile, ne cesser jamais de donner à l'une et à l'autre la science avec la vertu.

NECROLOGIE.

M. GEORGE DESBARATS.

La presse quotidienne a déjà annoncé la mort de George Desbarats, Ecuier, Imprimeur de Sa Majesté. Ce vertueux citoyen souffrait depuis plusieurs mois d'une attaque de paralysie, quand, le 12 de novembre dernier, il est allé, sans agonie, rejoindre dans la tombe son estimable associé, M. Derbishire.

Nos lecteurs seront bien aises d'avoir une esquisse rapide de la vie d'un compatriote, qui est passé presque sans bruit, sur la terre, mais qui a laissé après lui des œuvres pour faire revivre et bénir sa mémoire.

Né en 1807 d'une famille bien connue dans le pays, M. Desbarats sut bientôt, par son intelligence et par son énergie, par un travail soutenu et par une industrie louable, acquérir une haute position sociale.

En 1828, il devint, conjointement avec M. Thomas Cary, propriétaire du *Mercury* de Québec, qu'il continua de publier jusqu'en 1848. Il prit ainsi une part plus ou moins influente dans les événements de cette époque, quoique l'on ne voit point qu'il se soit identifié avec une parti plutôt qu'avec un autre. En 1844, par une patente du Gouvernement Impérial, il fut nommé Imprimeur de la Reine, position qu'il a occupée jusqu'à sa mort.

Esprit paisible, cœur compatissant, aimant peu le bruit et les embarras de la politique, M. Desbarats était surtout un homme d'affaires. Mais il savait également et sans égoïsme remplir sa tâche de citoyen, et il a payé généreusement sa quote-part de sacrifice à la société. Montréal, Toronto, Québec, lorsque ces villes étaient le siège du Gouvernement, rendent témoignage à son dés-intéressement et à son esprit public ; la mort l'a surpris au moment même où il faisait élever dans Ottawa, la future capitale du Canada, un vaste édifice, destiné à l'imprimerie du gouvernement, où l'intelligence trouvera des encouragements, et l'ouvrier, le pain et le bien-être de sa famille.

Nous n'étonnerons personne en disant que M. Des-

barats était l'ami des lettres Canadiennes. Les fondateurs de l'*Echo*, en particulier, doivent lui rendre un témoignage de reconnaissance pour son concours vraiment sympathique, sans craindre maintenant de blesser sa modestie.

L'histoire des origines et des progrès de son pays l'intéressait au plus haut degré; aussi s'imposa-t-il de nobles sacrifices, il fit réimprimer les ouvrages de Champlain, devenus par la suite du temps aussi rares qu'ils sont précieux. Il aida aussi puissamment à la fondation de l'utile Revue Littéraire le *Foyer Canadien*, dont il faisait en grande partie tous les frais d'impression.

Sa nature active, son enthousiasme pour le progrès matériel de son pays ne lui firent négliger aucune branche d'industrie. Ainsi il fut un des premiers Canadiens à travailler à l'établissement de la première ligne de chemin de fer qu'ait possédée le Canada. Il souscrivit pour une part considérable des capitaux, et, trouvant que son exemple ne suffisait pas à exciter suffisamment le zèle de ses compatriotes pour ces sortes d'entreprises alors nouvelles, il intéressa en ce sens l'opinion publique, en faisant imprimer quelques brochures qui produisirent un heureux résultat.

Chose précieuse et toujours trop rare! M. Desbarats a laissé le monde, nous pouvons le dire, sans y laisser un seul ennemi. Pendant les Sessions les plus orageuses du Parlement, chacun des deux partis politiques qui se disputaient le pouvoir, trouvaient toujours chez lui un asile inviolable où tous s'étaient dans une commune gaieté les qualités du bon citoyen et celles qui font le bon époux et le bon père de famille.

Nous ne dirons rien de ses charités publiques et privées; elles seront consignées dans les annales d'un grand nombre de nos établissements, et dans le cœur d'une multitude de pauvres qui demandent à Dieu de rendre au bon citoyen, dans le ciel, ce qu'il a fait pour les membres souffrants de Jésus-Christ sur la terre.

Par ses alliances matrimoniales, M. George Desbarats se trouvait allié à quelques-unes de nos premières familles Canadiennes. Il épousa d'abord une demoiselle Dionne qui lui laissa un fils, aujourd'hui avocat, digne aussi bien que ses frères, de recevoir l'héritage de son honneur et de sa probité, et entre les mains desquels ce noble héritage ne faillira pas. Il convola en secondes noces avec une demoiselle Selby qui lui donna un autre fils, aussi avocat à Montréal; et en troisième noces avec mademoiselle Pothier, fille unique de feu l'honorable M. Pothier, qui a joué un rôle considérable dans la politique du pays. Il a eu trois enfants de ce troisième mariage.

Les funérailles de ce digne citoyen nous disent en quelle estime il était parmi la population de Montréal, française et anglaise, protestante et catholique. Les premiers hommes de la Cité lui firent un nombreux cortège jusqu'à l'église de Notre-Dame. Les porteurs du poêle étaient l'Hon. J. Ryan, T. Bouthillier, Shérif; Son Honneur le Juge Berthelot, C. Palsgrave, Ecr.; A. M. Delisle, Ecr., M. Showly, M. P. P. Les membres de la Société d'Horticulture dont il était Président depuis plusieurs années, portaient chacun à la main, un bouquet composé des fleurs les mieux choisies.

Après le service à l'église de Notre-Dame, la même affluence de personnages distingués reconduisirent le cher défunt à sa dernière demeure. Le Vice-Président

de la Société d'Horticulture, M. Lyman, prononça quelques paroles sur le bord de la fosse.

"Membres de la Société que j'ai l'honneur de représenter, dit-il, je ne sais que l'interprète de vos sentiments, en disant qu'aujourd'hui la mort de M. George Desbarats nous fait perdre à tous un ami estimé et chéri, à la société un des plus beaux ornements, au pays un de ses citoyens les plus utiles, au gouvernement un de ces plus fidèles serviteurs.

"Je n'ai pas besoin de vous rappeler combien il s'intéressa toujours aux progrès de notre société, à laquelle nous aimons à consacrer tous nos loisirs. Nous allons sentir le vide qu'il fait dans nos rangs par l'absence de ses sages conseils dans nos séances particulières, et dans nos fêtes annuelles qui seront désormais privées de sa direction énergique.

"La mort de M. George Desbarats est une perte publique. Mais quel précieux héritage n'a-t-il pas laissé à sa famille déolée, et à la société, dans l'exemple de la vie honorable et utile d'un citoyen, qui, par ses actions de tous les jours, a su glorifier sa religion et son pays.

"Durant sa vie, il prenait plaisir à la culture des fleurs; à sa mort, qu'il nous soit permis de couvrir sa tombe de ces mêmes fleurs, emblèmes de notre fragilité."

A ces mots, M. Lyman déposa son bouquet sur la tombe du défunt, et les assistants l'imitèrent jusqu'à ce qu'elle en fut couverte. La rareté de ces fleurs, observe la *Minerve*, à une saison aussi avancée, dit assez quels efforts on a dû faire pour en trouver une si grande quantité.

Les journaux anglais rapportent que durant la marche funèbre, chacun se disait avec tristesse: *Nous avons perdu un bon citoyen*. Ce qui le prouve davantage, c'est que tous les employés de M. Desbarats étaient venus spontanément de Québec pour rendre un dernier témoignage de reconnaissance à celui qui fut pour eux plus un père qu'un maître.

De telles pertes se font longtemps sentir dans la société où elles arrivent, et c'est en rendant publique la vie de ces hommes qu'on leur prépare des successeurs.

Des Cloches.

Les érudits sont partagés d'opinion sur l'origine des Cloches et sur l'antiquité qu'il convient de leur assigner. Les uns en font remonter l'institution au cinquième siècle et lui donnent pour premier inventeur St. Paulin, évêque de Nole, en Campanie, d'où leur est venu le nom qu'elle portait dans la langue ecclésiastique.

Quelques-uns, jaloux sans doute de rattacher les usages chrétiens aux cérémonies de la loi ancienne, ont voulu voir la première idée de nos Sonneries dans ces Clochettes d'or, que le grand-prêtre, chez les Juifs, portait au bas de sa robe, dans les grandes solennités.

Quoiqu'il en soit, la cloche est toute d'inspiration et de création catholique. Grande et sublime idée! Voix à l'Orient, voix à l'Occident, voix du Midi et du Septentrion, voix des peuples et voix de Dieu, voix de la vie, voix de la mort, voix du danger et du secours, voix de la prière et de l'action de grâces. Est-il quelqu'un de nos sentiments auxquels la Cloche ne s'adresse, quelqu'un de nos devoirs publics ou privés auxquels elle ne s'associe? Quels actes importants de notre exis-

tence elle ne consacre ! quelle fibre de notre cœur elle ne fait vibrer, soit qu'elle anime l'air de ses gais carillons, soit qu'elle l'attriste de ses glas funèbres, soit qu'elle donne le signal d'alarme par ses tintements lugubres, soit que, déployant ses ailes, elle porte jusqu'aux nues l'annonce de nos fêtes, par ses brillantes volées !

Et de là sans doute ce nom de Baptême donné par le peuple, dans son langage expressif, à la bénédiction de la cloche, comme s'il lui attribuait une âme vivante et la supposait douée d'intelligence et de sentiment. Expression inexacte, il est vrai, et dont l'acceptation ne saurait être prise dans son sens rigoureux. L'Église, en effet, bénit les Cloches comme elle bénit tous les objets employés aux usages de son culte, et cette bénédiction, qui n'a d'autre effet que de séparer un objet de tout service profane pour l'affecter à un service sacré, n'emporte avec elle aucune communication de grâce ou de vertu sacramentelle. Avouons toutefois que cette locution populaire serait justifiée, si elle pouvait l'être, par l'appareil que déploie l'Église dans la bénédiction des Cloches. Dans quelle autre circonstance lui voyons-nous étaler plus de pompe et de solennité ? Concours du peuple, convocation du Clergé, profusion de fins voiles et de blancs tissus ornés de fleurs et de feuillages, rumeur de l'encens, chants sacrés, longues prières, aspersions et ablutions fréquentes, impositions des noms des Saints, onctions répétées de l'huile des infirmes et du saint-chrême. A cet air de fête et de triomphe dont elle se montre parée, à cet emploi de ce qu'elle a de plus saint et de plus vénérable dans ses trésors et ses cérémonies, ne dirait-on pas du Baptême de ses enfants, ou de la consécration de ses Prêtres ou de ses Pontifes ?

Mais il est temps de motiver les mérites non moins importants que nombreux et variés que nous avons attribués aux Cloches. A la considérer d'abord sous ses rapports artistiques, la Cloche n'est-elle pas elle-même une véritable œuvre d'art, un merveilleux instrument et le plus solennel de tous, qui a ses règles, ses motifs, sa perfection, et même une œuvre qui touche à tous les arts ! Au dessin par la pureté de ses lignes et la juste mesure de ses proportions ; à la gravure, par la richesse et le fini de ses reliefs ; à la musique, par la précision de ses notes et la justesse de ses accords ; à la mécanique, par le jeu de ses ressorts et les divers systèmes de ses contre-poids ; à la dynamique, par la puissance des forces qu'elle met en action pour monter à des hauteurs où l'œil ne la suit qu'avec effroi ? Mais, à part ces considérations prises dans le sujet même, qui ne voit tout ce qu'elle a apporté de grandeur à la reine des arts, l'architecture ; tout ce qu'elle a ménagé de ressources et fourni d'inspiration au génie de la sculpture et de la statuaire ?

Sans la Cloche, qui doit les dominer pour parler de plus haut et de plus loin aux peuples émus, nos temples auraient-ils pris vers le ciel un essor si élevé ? Les verrions-nous porter jusqu'aux nues ces voûtes hardies, suspendues dans les airs plus que soutenues sur ces colonnes fuyantes qui semblent moins, par leur admirable légèreté, les lier à la terre que les lancer dans l'espace ? Non, elles auraient gardé les proportions lourdes et ramassées des basiliques primordiales avec leurs cintres abaissés, leurs enceintes écrasées, où la vie est étouffée, faute d'air et de lumière. L'histoire est là pour nous montrer l'élévation successive de nos portiques, se développant selon les progrès de l'art

nouveau qui venait les animer et les embellir. Sans la Cloche, aurions-nous ces gracieuses campanilles, ces flèches aériennes, ces tours majestueuses, imposantes par leur masse gigantesque, ou étincelantes de mille jours et découpées en élégantes dentelures, où le ciseau de l'artiste s'est joué avec les prodiges, et qui font le plus bel ornement du village comme la gloire et l'orgueil des métropoles ? Otez-leur ces monuments, que reste-t-il ? Une morne uniformité d'édifices rangées sous un niveau monotone.

Peindrons-nous maintenant ce charme des souvenirs, cette douceur et cette vivacité d'émotions pieuses qui s'attachent au Clocher et à ses bruits harmonieux ? Attrait de Religion, amour du pays natal, saintes affections de la famille, toutes les sensibilités nobles et pures en sont délicieusement affectées à la fois ! Demandez au jeune étudiant qui revient des écoles publiques, au soldat qui rentre dans ses foyers, à l'émigrant qui rapporte au toit héréditaire les moyens de subsistance qu'il est allé gagner à la sueur de son visage dans des terres étrangères ; demandez-leur pourquoi leur cœur bat plus vite, pourquoi leurs yeux se mouillent de larmes, quand ils commencent à entrevoir, à travers le feuillage des vieux ormes, au-dessus de la fumée du hameau, le Clocher que leurs songes leur ont représenté tant de fois dans les longs jours de l'absence, quand arrivent à leur oreille les premières ondulations de la Cloche qu'ils craignaient tant de ne plus entendre ? Ah ! c'est que ce Clocher a prêté son ombre aux jeux innocents de leur enfance ; c'est que cette Cloche les a appelés aux leçons du bon Pasteur, les a conviés à un banquet divin ; c'est qu'elle a pleuré avec celui-là les funérailles d'un père ; c'est qu'avec celui-ci elle a frémi de joie sur le berceau d'un nouveau-né. Naissances, mariages, sépultures, victoires, traités de paix, anniversaires de douleur ou de gloire, elle mêle les pompes de sa grande voix à toutes les fêtes de la famille, de la patrie, de la Religion. Sentinelle attentive à tous les accidents qui peuvent mettre en péril la sûreté publique, que l'ennemi se montre, que l'incendie éclate, que les fleuves débordent, elle pousse le cri de détresse pour appeler tous les forces sur le point menacé. Dès qu'elle s'ébranle pour célébrer un deuil ou un triomphe, une même pensée occupe, un même sentiment anime, un même mouvement emporte tout un peuple. C'est l'étincelle électrique, dont la commotion se fait sentir en même temps à tous les anneaux de la chaîne.

Et c'est ici principalement que se manifeste l'influence morale et, s'il est permis de le dire, le caractère social de la Cloche. Elle rapproche l'homme de l'homme ; elle unit tous les membres en un même corps ; elle resserre les liens d'une bienveillance mutuelle, d'une fraternité touchante : elle réalise ce bonheur et cette joie des frères, que le Prophète place dans les douceurs d'une société commune et dans une parfaite unanimité d'idées et d'affections. Là où la Cloche n'est pas, la communauté est presque réduite aux proportions de l'individu, ou tout au plus de la famille et d'un cercle d'amis. Le voisin le plus proche est étranger à son voisin. La créature humaine peut naître, vivre, souffrir et mourir inconnue, isolée, sans qu'aucune sympathie s'attache à sa destinée, l'accompagne d'un intérêt dans le cours de son existence, la suive d'un regret après son trépas ; sans que son nom ait été prononcé et qu'on se soit seulement aperçu de sa présence

ou de sa absence au même banquet de la vie ; fleur dédaignée sur laquelle aucun regard ne s'est arrêté et qui n'a eu d'éclat et de parfum que pour le désert ! Avec la Cloche, est oublié n'est plus possible. Un frère ne peut naître ou quitter la vie, les flambeaux d'hymnée ne peuvent s'allumer, qu'aussitôt toute la société chrétienne n'en soit avertie ; et de même que des vœux de bonheur ont salué son entrée dans le monde et dans l'Église, le plus pauvre et le plus obscur de ses membres peut compter, grâce à la Cloche, qu'une larme ne sera pas refusée à sa cendre et qu'une prière unanime suivra son âme devant le tribunal du souverain Juge.

Mais le triomphe de la Cloche et sa plus belle gloire est dans son application immédiate, dans ses rapports directs au service divin et à la solennisation de nos fêtes. Son ministère ne se borne pas à convoquer le peuple aux assemblées saintes ; elle est elle-même une prière, un chant de louange et d'action de grâces. Oh ! qui n'admirerait ici la haute intelligence des motifs et des effets, des rapprochements et des contrastes que révèle l'Église dans les cérémonies de son culte, ce sentiment élevé du sublime qui lui fait imprimer à ses symboles le sceau de son génie et le caractère de sa propre grandeur ? Pour publier les bienfaits et la louange de Dieu avec une pompe et une magnificence plus dignes de sa majesté souveraine, elle a emprunté deux voix et comme deux organes dont la puissance égale l'étendue, l'Orgue et la Cloche. L'Orgue, voix du dedans, qui déroule ses flots d'harmonie sous les voûtes sonores des basiliques, autour des vieux piliers des grandes nefs, dans les retraites mystérieuses du sanctuaire. La Cloche, voix du dehors, qui ébranle au loin la terre du tonnerre de ses longs magissements. L'Orgue, expression de la prière publique dans les temples consacrés à la Religion. La Cloche, expression de la prière universelle, de la prière catholique dans le temple auguste de l'univers. L'Orgue, voix des Anges et des Saints, qui, de la hauteur des vitraux où sont représentés leurs combats et leurs victoires, descend sur la multitude recueillie pour soupirer à son oreille les joies et les gloires du Ciel. La Cloche, voix du peuple et de l'humanité tout entière, qui, des profondeurs d'une vallée de larmes et d'exil, fait monter jusqu'au trône de l'Éternel la plainte de la souffrance et le cri de la détresse avec les vœux de l'espérance et de l'amour ! L'Orgue enfin, *voix magnifique*, mais qui ne dépasse point la limite de l'enceinte sacrée, ne peut être entendue que des pieux fidèles qui la fréquentent. La Cloche, *voix pleine de force et de vertu*, qui tonne aux oreilles des transfuges de notre foi, en dépit de leurs efforts pour échapper aux poursuites du remords ; qui brise l'impie *par un cèdre altier* ; qui porte les terreurs de l'avenir et les épouvantes de l'éternité dans les solitudes des consciences, vides de Dieu, *véritable désert* qu'un vent brûlant dessèche et que nulle rosée ne fertilise, et qui *éclaire*, comme d'un rayon sinistre, les replis ténébreux où elles se enveloppent et le noir abîme où elles vont se précipiter !

Traits Historiques.

LE CLOCHER DE STRASBOURG ET LA CLOCHE DE TROTZKOC, PRÈS MOSCOU.

Le clocher le plus célèbre est celui de la cathédrale de Strasbourg, il a 426 pieds de hauteur : c'est l'édifice

le plus élevé du globe après la grande pyramide d'Égypte qui n'a que douze pieds de plus.

Une des plus grosses cloches connues est celle du couvent de Trotzkoc, (de la Sainte-Trinité,) près Moscou. Cette cloche énorme, fondue en 1746, a 18 pouces d'épaisseur, 13 pieds et 9 pouces de diamètre, c'est-à-dire 41 pieds 3 pouces de circonférence ; elle pèse 154.000 livres.

Une autre cloche célèbre est celle de Chartres.— Anne de Bretagne passant par cette ville, entendit un enfant de chœur de la cathédrale dont la voix et le chant la charmèrent. Elle pria les chanoines de lui céder le jeune évêque, dont elle voulait faire un musicien de son palais. Le chapitre y consentit de la meilleure grâce.

« Messieurs, dit la Reine satisfaite, je ne veux pas que vous y perdiez ; au lieu d'une petite voix flûtée, je prétends vous en donner une qui se fasse entendre à quatre lieues à la ronde. »

Cette princesse tint parole et fit fondre une très-belle cloche qui fut la plus forte de la cathédrale et qu'on appella *Le fève*, du nom de l'enfant de chœur que les chanoines avaient cédé.

MONTREAL EN 1642-43.

In hoc signo vinces.

I.

Rien ne pourrait mieux prouver, croyons-nous, la destinée toute providentielle de Villemarie qu'un simple coup d'œil sur l'état de la Colonie à cette époque critique où M. de Maisonneuve, pour ainsi dire abandonné à lui seul de ce côté de l'Océan, jetait—avec une poignée de héros chrétiens,—les premiers fondements de cette ville aujourd'hui si belle et si florissante.

Les cinq nations Iroquoises, soutenues alors en secret par les Hollandais, établis à Manhattan, qui leur fournissaient des armes à feu, avaient résolu d'exterminer les Français. Pour les surveiller de plus près, un de leurs partis de guerre était même venu construire un fort à trois milles environ de l'embouchure du Richelieu.

De cette espèce d'observatoire qui devait servir tout à la fois de moyen d'attaque et de défense, ces Barbares commandaient le lac St. Pierre et pouvaient—d'un moment à l'autre—tomber à l'improvise sur l'établissement encore mal assuré de Trois-Rivières, et se ruiner ensuite sur Québec.

Par une coïncidence assez remarquable, M. de Montigny qui comprenait toute l'importance de la Rivière Richelieu comme ligne stratégique, avait conçu, lui aussi, le plan d'y construire un fort et l'avait soumis au Cardinal de Richelieu, ajoutant que c'était le moyen le meilleur et le plus sûr de s'opposer aux incursions des Iroquois dont l'audace allait croissant de jour en jour.

Le Cardinal qui goûta ce projet envoya, pour occuper ce poste périlleux, une quarantaine de soldats qui débarquèrent à Québec, au commencement de l'été de 1642.

« La joie que les Français et les Sauvages ont éprouvée à la vue de ce secours n'est pas concevable, dit le Père

Vimont, dans sa Relation de 1642. La crainte qu'on avait des Iroquois avait tellement abattu les cœurs qu'on ne vivait que dans les appréhensions de la mort. Mais sitôt que la nouvelle fut venue qu'on allait dresser des fortifications sur les avenues des Iroquois, toute crainte cessa, chacun reprit courage et commença à marcher tête levée, avec autant d'assurance que si le fort eut été déjà bâti."

M. de Montmagny se hâta donc de partir de Québec, vers la fin de Juillet, afin de devancer, autant que possible, l'époque ordinaire de l'entrée en campagne de ces Sauvages adversaires. Il emmenait avec lui, sur trois barques et un brigantin munis de pierriers et de fusils de rempart, — outre les quarante soldats qui devaient composer la garnison du fort Richelieu, — une soixantaine d'hommes résolus et bien armés.

Le 2 Août, M. de Montmagny se trouvait encore à Trois-Rivières, attendant avec impatience un vent favorable, lorsqu'une flottille Iroquoise, partie du fort même dont nous avons parlé plus haut et qui croissait à hauteur des Îles de Sorel, surprit et tailla en pièces un parti de Hurons qui s'en revenaient de la traite et menaient avec eux, à la mission des PP. Jésuites de leur pays, le vénérable Père Jogues avec deux jeunes Français. (1)

Dès qu'on apprit à Québec la nouvelle de la capture du Père Jogues, la consternation la plus grande se répandit dans toute la ville. "Le Canada n'avait pas encore vu un pareil accident, écrivait la Mère de l'Incarnation, depuis qu'on y prêche le St. Evangile. Vers le même temps un autre parti Iroquois prit une compagnie de Hurons qui venaient faire leur traite au poste de Montréal, tellement que ces barbares commandaient la rivière de toutes parts."

Cependant M. de Montmagny qui ignorait l'événement tragique que nous venons de raconter, et qui ne soupçonnait nullement le voisinage si proche de l'ennemi, avait choisi, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la ville de Sorel, l'emplacement de son fort. Ce terrain fut béni le 13 août, et après la célébration de la messe

qui fut suivie de décharges d'artillerie et de mousquets, chacun se mit résolument à l'œuvre, les uns creusant les fossés, d'autres élevant à la hâte une palissade, afin de se mettre le plus tôt possible à l'abri d'une surprise.

Sept jours après cette cérémonie, raconte M. l'abbé Faillon, des Iroquois au nombre d'environ trois cents, étant sortis de leur fort, des rendaient la rivière Richelieu pour tomber sur les Français et les Sauvages alliés qu'ils pouvaient surprendre, ne furent pas médiocrement étonnés de rencontrer sur leur passage cette fortification nouvelle qu'ils n'y avaient pas vu quelques jours auparavant. Enflés néanmoins par leur récente victoire, ils se divisent en trois bandes et attaquent le fort avec tant de résolution qu'ils semblaient devoir l'enlever d'emblé. Déjà même ils mettaient le pied dans le retranchement et d'autres tiraient sur les Français par les meurtrières de la redoute, lorsqu'un caporal nommé Durocher fond sur eux, tête baissée, avec quelques soldats et les repousse vigoureusement. M. de Montmagny, alors sur son brigantin, se fait porter promptement à terre, entre dans le réduit, et fortifié par la présence du Gouverneur, les Français se ruent sur l'ennemi avec tant d'impétuosité qu'ils lui font lâcher prise et l'obligent à la retraite. Dans cette action les Français perdirent un caporal nommé Deslauriers et eurent quatre hommes blessés; du côté des ennemis il y eut aussi bien des blessés et l'un d'eux resta mort sur la place. Les Iroquois firent néanmoins leur retraite avec beaucoup d'ordre et regagnèrent ainsi leur fort. (1)

Quoique la victoire fut demeurée aux Français, il n'en est pas moins vrai que la nouvelle de cette audacieuse tentative des Iroquois et celle de la prise du Père Jogues, arrivent coup sur coup comme autant de désastres dans la bonne ville de Québec, y accrurent singulièrement la terreur qu'inspiraient déjà ces Barbares.

"Jamais, rapporte la mère Marie de l'Incarnation, ils n'avaient osé attaquer les Français dans leurs forts, et sans la rencontre de celui-ci, on dit qu'ils se seraient jetés sur celui de Montréal et sur les Trois-Rivières. Si Monsieur notre Gouverneur n'eût été sur les lieux, tout était perdu, car il n'y fut resté que trente ou quarante hommes. L'on a trouvé proche de notre fort, une place où ces Barbares ont fait brûler des hommes, mais on ne sait si ce sont de nos captifs ou d'autres."

Or, pendant que les Iroquois parcouraient ainsi le fleuve, en tout sens, depuis l'embouchure du Richelieu jusque sous le canon même des Français, venant partout la terreur et la désolation, à tel point qu'on ne vivait plus à Québec que dans les appréhensions de la mort, et qu'à chaque instant on croyait tout perdu, le calme le plus parfait, la sécurité la plus profonde régnaient à Villemarie dont les fossés venaient à peine d'avoir été creusés et qui n'avait encore qu'une simple palissade de pieux debout, étroitement entrelacés pour protéger, contre un coup de main, les tentes et les pavillons servant d'habitations provisoires à la recrue de M. de Maisonneuve, fort peu nombreuse alors, car une partie des hommes fut employée tout l'été à transporter de Puiseau et de Ste Foye les effets qui y avaient été laissés, comme aussi à achever le magasin qu'on avait commencé dès l'année précédente à Québec, ce qui fut cause qu'il ne demeura à Villemarie qu'une vingtaine de colons.

(1) Les onze canots montés par les Hurons qui tombèrent ainsi au pouvoir de ces barbares, portaient le petit ameublement nécessaire aux PP. Jésuites de la Mission des Hurons, et des vivres pour trente-trois personnes que ces Pères y entretenaient. Tout devint la proie des vainqueurs ainsi que les ames à feu et les munitions dont ces Hurons venaient de se procurer dans leur traite. Au pays des Iroquois le Père Jogues fut accablé de mauvais traitements. Après qu'on lui eut coupé le pouce de la main gauche, arraché les ongles et mis du feu sur l'extrémité de ses doigts ainsi mutilés, on lui ôta sa soutane et on le revêtit à la manière des sauvages, en romissant mille paroles outrageantes contre les Français et contre les Sauvages chrétiens; car la haine des Iroquois contre nous avait la religion pour motif, au-si bien que la politique nationale. Un jeune Français nommé René Goupil, compagnon du Père Jogues, ayant formé le signe de la croix sur le front d'un Iroquois en bas âge et pris la main de celui-ci pour lui apprendre à le faire, le grand père de cet enfant qui aperçut Goupil dans cette action, dit incontinent à l'un de ses neveux: "les Hollandais nous assurent que ce que fait ce prisonnier ne vaut rien, cela causera la mort de mon petit-fils; va donc tuer ce misérable." Là-dessus l'autre s'arme d'une hache, attend le moment favorable et casse la tête à Goupil qui, en rendant le dernier soupir, prononça le saint nom de Jésus. Le Père Jogues lui-même fut menacé d'un pareil traitement pour avoir fait le signe de la croix. Heureusement les Hollandais informés de sa captivité, parvinrent ensuite, au moyen de présents, à le retirer des mains de ces barbares. (M. l'abbé Faillon).

(1) M. l'abbé Faillon.

Dieu veillait sur ces braves gens qui ne s'étaient pas mis en vain sous la protection toute puissante de la Vierge Marie.

En effet durant ce va et vient continuel entre Québec et le Montréal qui exposait à tant de dangers les Colons employés au transport des objets laissés à Paiseau et ailleurs, aucun des canots de Villemarie ne fut surpris, ni inquiété, ni poursuivi par les croiseurs Iroquois, éparpillés sur le fleuve ou embarqués dans les anses et les flots si nombreux aux alentours du lac St-Pierre; et ceux qui demeurèrent dans l'intérieur du fort avec M. de Maisonneuve purent vaquer en paix, sous la direction de ce chef habile, aux travaux ardues et si multiples d'une ville naissante qu'il fallait en quelque sorte faire surgir de la forêt vierge, sans le secours de qui que ce fût.

La plus grande activité régnait donc au Montréal. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le bruit sourd de la hache et le grincement de la scie se mariaient aux accents cadencés de pieux cantiques ou de quelque gai refrain rappelant la patrie absente que les travailleurs chantaient, en commun, pour s'exercer mutuellement et adoucir leurs rudes labeurs.

M. de Maisonneuve qui partageait leurs travaux n'avait pas négligé cependant les précautions les plus minutieuses pour assurer le bien-être et la sécurité d'un chef-lieu. Les règlements qu'il fit afficher alors et dans la suite attestent tous la prudence, la fermeté et la sagesse la plus consommée. Mais, comme le fait observer M. l'abbé Faillon, par une protection particulière de Dieu, les nouveaux colons, pendant tout ce temps, ne furent point aperçus par les Iroquois qui leur laissèrent ainsi le loisir de s'établir et de se fortifier. Ils pouvaient même, ajoute M. Dollier de Casson, dans son histoire du Montréal, se délasser en assurance à l'ombre des grands arbres dont la prairie voisine était bordée, et où d'ailleurs leur vue était agréablement réjouie par la variété et la richesse des fleurs et par les oiseaux sans nombre dont ce charmant séjour était alors rempli.

Le dimanche et les jours de fête, les offices se célébraient avec la plus grande pompe, et une ferveur et un recueillement tels qu'on s'en ferait difficilement une idée aujourd'hui.

Le 15 d'Août, tous les colons se trouvant réunis à Villemarie, on y célébra la fête de l'Assomption, et chacun profita de cette solennité pour se vouer d'une manière toute spéciale au service de la mère de Dieu, comme l'avaient fait—quelques mois auparavant—les associés de Montréal, en lui consacrant d'avance la ville qu'ils avaient le dessein de fonder.

Ce jour là, dit M. l'abbé Faillon, on plaça, pour la première fois dans la chapelle du fort qui n'était encore que d'écorce, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés de France récemment; (1) et par un

sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel, pendant le Saint Sacrifice, un Cerit qui contenait les noms de tous les associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la Sainte Communion, s'efforça,—en participant à ce gage d'unité, destiné à lier tous les chrétiens entre eux,—de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. (1) " Nous chantâmes ensuite le *Te Deum* en actions de grâce, rapporte le Père Vimont, dans la Relation de 1642, de ce que Dieu nous faisant la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame de Montréal. Le tonnerre des canons fit réentir toute l'île, les démons, quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour que nous portons à la *grande Mère*, et je ne doute pas que les Anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis."

* * *

Au milieu de tous ces travaux et de ces effusions de la plus fervente piété, l'automne s'était insensiblement écoulée. Elle avait été extraordinairement pluvieuse et les innombrables ruisseaux et autres affluents qui se déchargent dans le fleuve avaient considérablement élevé le niveau de ses eaux.

Vers la mi-décembre, M. de Maisonneuve et ses colons ne remarquèrent pas sans étonnement cette crue extraordinaire, mais bientôt cet étonnement fit place à l'inquiétude la plus vive, lorsqu'on s'aperçut que le St. Laurent menaçait de déborder ses rivages.

Cette inquiétude n'était que trop fondée. Le 24 Décembre, il s'éleva une de ces violentes tempêtes, activées par le vent du Nord-Est, qui durent ordinairement trois jours. Cette fois le fleuve franchit tout-à-fait ses rives. Or, si l'on veut bien se figurer que Montréal se trouvait resserré sur un angle de terre assez étroit, formé d'un côté par le St. Laurent et d'un autre par une petite rivière qui s'y déchargeait alors et qui a été comblée depuis; si l'on nous permet d'ajouter que du côté où ne passaient ni le fleuve ni la rivière, cet angle était borné par une terre marécageuse et inaccessible qui, ayant été ensuite desséchée—fut connue sous le nom de St. Gabriel, on comprendra aisément à quels effroyables dangers allaient être exposés les premiers colons de Villemarie.

Bientôt, en effet, l'espace de plateau sur lequel se trouvait le Fort, devint une véritable île, et les colons disséminés aux alentours du fort, se virent contraints d'abandonner leurs maisons en toute hâte et de venir se réfugier à l'intérieur pour mettre, dans une sûreté relative, leur personne et ce qu'ils avaient de plus précieux.

(1) Les associés de Montréal avaient donné cette année 40 000 livres pour Villemarie et cette somme fut employée à lever une nouvelle recrue d'hommes également propres aux armes et aux travaux nécessaires dans ces commencements. On se servit aussi de ces fonds pour acheter des munitions et des denrées, des ornements d'église, chasubles, vases sacrés et tout ce qu'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, et spécialement un riche tabernacle. M. de Répigny qui venait de conduire de France les vaisseaux de la grande-Compagnie, monna lui-même à Villemarie et amena dans sa barque une partie de ces effets, ainsi que douze hommes. De ce nombre était un charpentier très habile appelé Gilbert

Barbier et surnommé *minime*, d'un jugement solide, d'une piété à toute épreuve et qui servit très utilement la colonie. M. de la Dauversière, de qui il eut tout connu, avait désiré de l'attacher au nouvel établissement, et, pour le déterminer à aller s'y fixer, il lui avait offert quelques avantages, en le chargeant d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie qu'il y faisait passer par cet embarquement. (M. l'abbé Faillon).

(1) M. l'abbé Faillon.

M. de Maisonneuve.—raconte M. l'abbé Faillon,—poussé par un sentiment de foi et de confiance, forma alors le dessein d'aller planter une croix au bord de la petite rivière qui commençait aussi à se déborder, et sur la rive de laquelle le Fort était construit, afin qu'il plût à Dieu de le retenir dans son lit, si cela devait être pour sa gloire, ou de faire connaître dans quel autre lieu de cette île il voulait être servi, au cas qu'il permit que les eaux vissent à envahir l'établissement qu'on venait de former. Il fait part de son dessein aux R. R. P. P. Jésuites qui l'approuvent, et en expose aux colons les motifs dans un écrit qu'il fait lire publiquement, afin que tous connaissant la pureté de ses intentions, s'unissent de cœur à lui dans l'action de religion qu'il va faire. Là-dessus, il s'avance au bord de la petite rivière, plante la croix au pied de laquelle il attache l'écrit dont on vient de parler, et promet à Dieu de porter lui seul une autre croix sur la montagne de Montréal, s'il lui plaît d'exaucer sa demande. (1)

Mais la tempête était loin d'avoir atteint son apogée. Elle redoubla de fureur la nuit suivante qui était celle de Noël. Le fleuve s'était changé en une vaste mer dont les vagues irritées fesaient rejaiilir leur écume jusque par dessus les palissades et venaient battre la grande porte du Fort, menaçant à chaque instant de l'entrouvrir et d'inonder le magasin qui contenait les munitions de guerre, les effets et tous les vivres nécessaires à la subsistance des colons. La petite rivière transformée en torrent impétueux, ulait dans un effroyable pêle-mêle ses glaçons brisés et des buissons entiers détachés de ses rives. Rien ne saurait peindre l'horreur de cette nuit. Au milieu de l'obscurité la plus profonde, on apercevait, à la lueur vacillante de torches enflammées, les colons qui couraient çà et là, mêlant leurs cris et leurs appels au bruit lugubre des flots et aux sifflements de la tempête, tandis qu'une neige épaisse et fondante, chassée en tourbillons par un vent impétueux et glacial, leur fouettait la figure et les mouillait jusqu'aux os.

M. de Maisonneuve pourtant ne perdit pas courage. Quiconque aurait pu lire alors sur ses traits, y aurait vu—ainsi que sur ceux de la plupart des colons,—cette résignation calme et héroïque du vrai chrétien qui suit de soumettre, sans murmurer, à la volonté divine. M. de Maisonneuve, d'ailleurs, avait foi dans sa prière unie à celles de tant de braves gens; il espérait que Dieu daignerait l'exaucer, et sa confiance fut pleinement justifiée, car,—par un de ces changements atmosphériques si brusques et si fréquents en ce pays,—un calme plat succéda tout d'un coup à ce déchaînement des vents et des flots, et le fleuve et la rivière rentrèrent dans leur lit beaucoup plus vite qu'ils n'en étaient sortis.

La croix qu'avait plantée M. de Maisonneuve était demeurée debout. Tous les colons comprirent que Dieu même protégeait évidemment Villemarie et ses fondateurs, et qu'il n'avait voulu qu'éprouver et purifier leur foi, comme il éprouva et perfectionna jadis celle d'Abraham, en lui ordonnant le sacrifice de son fils Isaac. Aussi fut-ce avec une incroyable ardeur que chacun mit la main à l'œuvre pour permettre à M. de Maisonneuve d'accomplir le vœu qu'il avait fait pendant la tempête. Tandis que les uns taillaient et ajustaient

la croix et son piédestal, les autres, sous la conduite de Gilbert Barbier, le *minime*, abattaient les arbres et les taillis pour frayer une route, depuis le fort jusqu'au sommet de la montagne.

Tout fut prêt pour la fête des Rois. Ce jour là—6 janvier 1643—les missionnaires bénirent solennellement la croix, et pendant la cérémonie M. de Maisonneuve fut fait publiquement *premier soldat de la croix*. (1) Les assistants avaient tous les larmes aux yeux lorsque le prêtre tournant ses regards vers le ciel, et les mains tendues au dessus de la tête de M. de Maisonneuve à genoux au pied de sa croix, prononça d'une voix forte cette prière de l'Église: "Seigneur, nous prions votre clémence infinie de protéger toujours et partout, et de délivrer de tous périls votre serviteur qui, selon votre parole, désire se renoncer, porter sa croix, vous suivre et combattre contre vos adversaires pour le salut de votre peuple choisi."

Après cette prière et les autres cérémonies du culte, la procession se forma et se mit en marche pour la montagne. "M. de Maisonneuve avait chargé sur son épaule cette croix, quoique très-pesante. Il la porta ainsi lui seul, à la suite de la procession, l'espace d'une lieue, par un chemin difficile et escarpé, ce qui ne contribuait pas peu à rendre sa charge plus lourde encore. D'autres portaient les pièces de bois destinées pour le piédestal ou pour l'autel." (2)

Aussitôt qu'on fut arrivé au sommet de la montagne, M. de Maisonneuve y planta sa croix, et les ouvriers ayant ajusté le piédestal qui devait en même temps servir d'autel, le R. Père Du Perron y célébra la sainte messe à laquelle madame de la Peltrie communia la première. Cette croix, dans laquelle on avait enchassé de pieuses reliques, devint l'objet de pieux pèlerinages qu'on y fit depuis ce jour. (3) (4)

(1) Relation de 1643.

(2) Ecrits autographes de la Sœur Bourgeoys.

(3) Relation de 1643.

(4) Pour entretenir parmi les colons l'esprit de ferveur et de zèle, M. de Maisonneuve qui ne respirait que la gloire de Dieu et la sanctification de ses âmes, avait établi plusieurs pratiques de dévotion, entre autres une confrérie dont le but était de demander à Dieu la conversion des Sauvages. Elle se composait non-seulement des hommes qui se donnaient entre eux le nom de frères, mais encore de dames résidant à Montréal qui y entraient en qualité de Sœurs. Il y avait parmi celles-ci: Madame de la Peltrie, Mlle Barré en demoiselle, de compagnie, Mme d'Aillebout, Mlle de Boulogne sa sœur, Mlle Mance et d'autres encore. Les hommes ainsi que les dames firent dans cette intention un grand nombre de pèlerinages à la Croix de la montagne, malgré les risques qu'ils couraient, en s'exposant ainsi aux surprises et à la cruauté des Iroquois. Ni cette crainte alors bien fondée, ni la peine et la fatigue de monter à pied au haut de cette montagne rude et escarpée, ne refroidissaient point la dévotion de ces dames qui ne laissaient pas d'y aller jusqu'à neuf jours de suite dans ces occasions, et utefois en se faisant escorter par des hommes armés. (M. l'abbé Faillon).

Les personnes qui pouvaient quitter l'habitation, dit la Sœur Bourgeoys, allèrent à faire des neuvaines, à dessein d'obtenir la conversion des Sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra qu'un jour, des quinze à seize personnes qui y étaient allées, plus une ne pouvait servir la Sainte Messe, Mlle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les repons. Tout cela se fit avec bien de la piété. (Ecrits autographes de la Sœur Bourgeoys).

(1) M. l'abbé Faillon.

* * *

Le premier hiver que les colons passèrent au Montréal, après la rude épreuve que nous venons de raconter, pas un ne fut malade, "ce qui ne s'était jamais vu encore dans aucun établissement en Canada," et nous pouvons ajouter, d'après M. l'abbé Fail'lon, que tous les embarquements faits jusqu'alors y étaient arrivés sans accident." (1)

C'est "une sainte colonie," disait le Père LeClercq, corroborant ainsi par son témoignage ce qu'écrivaient, en 1643, dans leurs *véritables motifs*, les Associés de Montréal. Nous avons, disent-ils, outre un Fort de défense, un logement que l'on augmente tous les jours et qui est déjà capable de recevoir soixante-dix personnes qui y vivent, avec deux Pères Jésuites qui leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur sert de paroisse, elle est sous le titre de Notre-Dame, à laquelle sont dédiées l'île ainsi que la ville qu'on y désigne déjà sous le nom de Villemarie. On y fait le pain bénit et les processions aux bonnes fêtes, le Salut du St. Sacrement le jeudi soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les autres cérémonies de l'Église. Parmi les colons, les uns vivent en particulier de leurs revenus, mais la plupart en commun, comme dans une sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus-Christ, un seul cœur et une seule âme, offrant en quelque façon une image de l'Église primitive. (2)

"Une des choses les plus remarquables qui se trouve dans l'habitation de Montréal,—ajoute le Père Vimont, l'un des deux missionnaires de Villemarie,—est la grande union et la bonne intelligence de tous ceux qui y demeurent. Toutes ces personnes de différentes humeurs sont toutes d'un même cœur et d'un même dessein de servir Dieu et ne sont qu'un en volonté. Il semble que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France. Ce n'est pas une petite faveur de Dieu sur ce pays, et elle paraît plus que jamais en la personne de M.M. de la Compagnie de Montréal et de tous ceux qui demeurent en leur habitation. La France en voit une partie, nous voyons ici l'autre. Chacun s'est si bien acquitté de son devoir, envers Dieu et envers les hommes, qu'on n'a trouvé aucun sujet de se plaindre, l'espace de dix mois entiers. Le commandement a été doux et efficace, l'obéissance aisée et la dévotion aimée de tous universellement. Si bien que Dieu qui commande en cette habitation a reçu une satisfaction grande, tant des particuliers que de leur Capitaine, et ceux qui gouvernent l'Église ont reçu de l'un et des autres un contentement entier. On y a fréquenté les sacrements avec profit, écouté la parole de Dieu avec assiduité et continué les prières ordinaires avec édification." (3)

La sœur Morin va encore plus loin dans ce concert unanime de louanges. "Il y en avait peu, dit-elle, qui ne se confessassent et ne communiaissent tous les huit jours. D'autres le faisaient plus souvent encore. On ne voyait ni péchés publics, ni haines, ni rancunes. Tous n'étaient qu'un cœur en charité, toujours pleins

d'estime et d'affections les uns pour les autres et prêts à se servir en toute occasion."

* * *

Malgré les froids de l'hiver et les souffrances que durent éprouver les colons encore inaccoutumés à l'apprêt de notre ciel rigoureux, les travaux se poursuivirent à Villemarie, en plein air, avec une merveilleuse activité. "Les ouvriers travaillaient avec tant de diligence à construire les logements du fort, rapporte M. Dollier de Casson, qu'eux-mêmes étaient étonnés, chaque jour, d'avoir pu faire tant d'ouvrage la veille. Enfin le 19 mars 1643, fête de St. Joseph, patron général de la Nouvelle-France, la charpente du principal bâtiment étant levée, on y plaça les canons, et, à la grande satisfaction de tous, on annonça, pour la première fois, cette fête solennelle au bruit de l'artillerie."

Tandis que nos Ancêtres célébraient ainsi, avec toute la pompe possible, la fête de leur glorieux patron, les Associés si désireux de faire honorer ce grand saint à Villemarie, se réunirent dans l'église de Notre-Dame à Paris, pour offrir de nouveau le Montréal à Dieu, et, dans cette circonstance, l'un d'eux qui était prêtre, M. LeGaufré, ancien auditeur des Comptes et alors successeur du Père Bernard dit le *peu prêtre*, dans ses œuvres de charité, célébra la Sainte Messe, à l'autel de la Sainte Vierge, sur l'invitation que lui en fit Mr. Olier. (1)

La maison de St. Sulpice grandissant alors comme Villemarie, étendait par delà les mers sa puissante et féconde influence sur notre ville naissante; et grâce à ses efforts, à ses sacrifices depuis plus de deux siècles, devaient se réaliser aujourd'hui ces paroles prophétiques que le Père Vimont adressait aux colons le premier jour de leur débarquement dans l'île de Montréal: "Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de Sénevé, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées par l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts."

* * *

Pour compléter davantage cette étude, nous ajouterons que durant l'espace de temps qu'embrasse ce récit (1642-43), la colonie eut à pleurer la mort de quelques-uns de ses défenseurs, fondateurs et appuis, les plus fermes et les plus dévoués qui, — de près ou de loin — lui avaient rendu de précieux services.

En suivant l'ordre chronologique, nous citerons d'abord le P. Charles Raymbault, de la Société de Jésus, qui s'en vint mourir à Québec, le 22 Octobre 1642, des suites d'une longue et douloureuse maladie contractée au pays des Hurons, où il avait été, pendant de longues années, un des plus intrépides missionnaires.

Par les soins de M. de Montmagny, les restes de cet apôtre de la foi furent déposés à côté de ceux de Champlain, à qui l'on avait élevé un sépulchre particulier.

(1) Relation de 1643.

(2) Véritables motifs.

(3) Relation de 1643.

(1) Mémoires autographes de M. Olier.

Trois ou quatre jours après cette cérémonie funèbre — le 28 Fév. 1642 — le Sieur Jean Nicollel périt victime de son courage et de son dévouement au salut des Sauvages, dans les circonstances suivantes. Un Sokokiois, prisonnier des Algonquins aux Trois-Rivières, devait être brûlé vif. Dès que cette nouvelle arriva à Québec, M. de Montmagny qui connaissait l'influence extraordinaire qu'exerçait Nicollel sur les Sauvages, lui proposa d'aller sauver le malheureux, s'il en était temps encore. Sans perdre une minute, Nicollel se jette dans une chaloupe avec le Sieur de Chavigny et quelques autres Français; mais il n'était pas encore rendu à Sillery qu'un effroyable coup de vent fit chavirer l'embarcation, et tous ceux qui la montaient se noyèrent, excepté le Sieur de Chavigny qui réussit à gagner terre. Avant de disparaître sous les flots, Nicollel n'eut que le temps de recommander au Sieur de Chavigny sa femme et sa fille. (1)

Cette mort si soudaine et si inattendue fut un deuil pour tout le pays, mais surtout pour Québec où Nicollel venait de succéder à Olivier Le Tardif, en qualité de Commissaire-général de la Compagnie de la Nouvelle-France.

Dans la Relation de 1643, le Père Vimont racontant les nombreux voyages et les services de Nicollel ainsi que sa mort tragique, termine en disant "qu'il a laissé des exemples qui tiennent de la vie apostolique, et laissent une envie au plus fervent religieux de l'imiter."

Quoiqu'un pareil éloge suffise pour éterniser la mémoire d'un homme, nous ferons encore remarquer, d'après M. Shea, pour montrer combien étaient fondés ces regrets universels, qu'il est certain que Nicollel a eu la gloire d'arriver le premier jusqu'aux eaux du Mississipi.

Le 4 Décembre de la même année, mourait à Paris, à peine âgé de cinquante-huit ans, le Cardinal de Richelieu, (2) le plus grand ministre qu'ait jamais eu la France et dont le nom sera toujours béni en Canada, "car il n'y fut connu, dit M. l'abbé Ferland, que par ses bienfaits, par sa généreuse protection, par son zèle pour la conversion des Sauvages et la propagation de la foi catholique."

Le printemps suivant, Louis XIII succomba à la maladie qui le minait depuis longtemps. Ce prince qui avait un grand fond de religion, s'était toujours montré favorable à l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France et particulièrement, semblerait-il, du Montréal, du moins s'il faut en juger par ses derniers actes.

En effet, deux mois avant sa mort, il écrivait à M. de Montmagny, sous la date du 21 Février, 1643, pour

(1) Jean Nicollel, natif de Cherbourg, était fils de Thomas Nicollel, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marie La Mer. Il émigra au Canada en 1613 et se maria à Québec, en 1637, à Marguerite, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert.

Mademoiselle Nicollel entra plus tard dans une des plus grandes familles de l'Amérique française en épousant M. le Gardéur de Repentigny.

(2) L'année même de sa mort, ce grand homme d'Etat, rendit un dernier service à la France qu'il surviva de l'anarchie, en déjouant la conspiration de Cinq-Mars et du duc de Bouillon qui voulaient introduire dans leur patrie une armée espagnole, pour y mettre tout à confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun des conjurés espérait largement profiter.

lui recommander tout spécialement Villemarie, (1) et un mois plus tard, — c'est-à-dire vers la fin de Mars, — il donna, à titre de présent, aux associés de Montréal, un navire de deux cents cinquante tonneaux, "connu depuis sous le nom de la *Notre-Dame de Montréal*, et qui fit, à partir de ce moment, la traversé tous les ans pour porter à Villemarie de nouveaux colons et les effets nécessaires." (2)

PAUL STEVENS.

L'AMOUR MATERNEL.

Hélas! la jeune mère
Est morte, dites-vous;
Hélas! son cœur si doux
Est fixe et sans lumière!

— Posez comme un Sauvageur
Son enfant sur son cœur...
Hâtez-vous... qu'on l'apporte!
Et si soudain, hélas!
Son cœur ne frémit pas,
Plorez... elle est bien morte.

P. M.

L'Echo a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Collèges, Pensionnats, de paroisse et autres qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagande des mauvais livres.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial paraît le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in-4o contenant 16 pages. Il forme au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement: \$1 par an.

(1) M. de Montmagny, Ayant été particulièrement informé par ceux de la Société de Montréal, en la Nouvelle-France, que leur dessein est de s'établir en la dite île, pour travailler à la conversion des Sauvages, Je leur ai très volontiers accordé, sur la très-humble supplication qu'ils m'en ont faite, la permission d'achever à leur dépens, un fort qu'ils ont commencé dans cette île, et de le munir d'artillerie et des autres choses nécessaires, tant pour leur sûreté que pour éviter la furie des Sauvages. Sur quoi j'ai bien voulu vous écrire cette lettre pour vous dire que Je désire que vous assistiez et favorisiez, en tout ce que vous pourrez, le Sieur de Missonneuve, par eux commis au gouvernement et à la conduite d'un si bon dessein, en sorte qu'il ne leur soit apporté aucun trouble ni empêchement, à condition néanmoins que les dits Sieurs de Montréal ne puissent trafiquer, traiter ou négocier des pelleteries, conformément aux conventions faites avec ceux de la grande compagnie de la Nouvelle-France et eux pour ce sujet. A quoi m'assurant que vous tiendrez la main, je ne ferai celle-ci plus longue que pour prier Dieu, M. de Montmagny, qu'il vous ait en sa sainte garde.

LOUIS.

"Ecrit à St. Germain en Laye, le 21 Février 1643."

(Archives du Séminaire de Montréal, lettre citée par M. l'abbé Faillon.)

(2) M. l'abbé Faillon.